

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 21
Représentés : 10

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 27/02/2023

Date d'affichage : 28/02/2023

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 07 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **sept mars à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – René LE VIAVANT – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Michaël RIGAUD – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Julie LEPLAIDEUR -

POUVOIRS :

Liliane LOURADOUR à Franck THIRIEZ / Erwan DE KERSAINTGILLY à Gilbert UVERNET / Jacki KLINGER à Patrick GARNIER / Danielle CERTIER à Audrey TROIN / Isabelle BRUSSAT à Francis LAPRADE / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Olivier COURCHET à Mireille ESCARRAT / Isabelle FARNET-RISSO à Patrick HERMIER / Bernadette BOUCQUEY à Philippe CHILARD / Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADE /

ABSENTES :

Christelle DUVERNET – Audrey MICHEL -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune est membre du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var dont le coordonnateur est le SIVAAD et bénéficie, à ce titre, des avantages que procure la mise en concurrence auprès des fournisseurs et relatives à des quantités importantes.

Une procédure générale de consultation a été diligentée par le SIVAAD, concernant les diverses fournitures dont les communes adhérentes avaient au préalable indiqué leur besoin.

N° 2023/03/07 - 02

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 - MODIFICATION DES PRIX DU MARCHÉ SIVAAD

N°A005_MATST2021 (SAS RACINE)

LOT N°9 – T10 : FOURNITURES POUR ESPACES VERTS : TERREAUX, SEMENCES, ENGRAIS, DESHERBANTS, PAILLAGES POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°10 – T11 : MATÉRIELS ET OUTILLAGES POUR ESPACES VERTS POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°11 – T12 : PRODUITS ET MATÉRIELS POUR VRD POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

N° 2023/03/07 - 02

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 - MODIFICATION DES PRIX DU MARCHÉ SIVAAD

N°A005_MATST2021 (SAS RACINE)

LOT N°9 – T10 : FOURNITURES POUR ESPACES VERTS : TERREAUX, SEMENCES, ENGRAIS, DESHERBANTS, PAILLAGES POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°10 – T11 : MATERIELS ET OUTILLAGES POUR ESPACES VERTS POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°11 – T12 : PRODUITS ET MATERIELS POUR VRD POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

Ce marché est exécutoire depuis le 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2023 pour les domaines suivants :

- la fourniture d'habillement, d'articles chaussants et EPI pour les personnels des services techniques ;
- les accessoires et armements pour les personnels des polices municipales ;
- la fourniture de matériaux de matériel et d'équipement pour les services techniques.

Le marché concerné est celui de la fourniture de matériaux, matériels et d'équipements pour les services techniques et plus précisément sur les lots n°9 – T10 : fournitures pour espaces verts : terreaux, semences, engrais, désherbants, paillages, n°10 – T11 : matériels et outillages pour espaces verts et n°11 – T12 : produits et matériels pour VRD.

Le contexte économique actuel fait peser des charges extracontractuelles sur les marchés détenus par le titulaire RACINE.

Celui-ci a fourni un mémoire justifiant ces charges exceptionnelles qui nécessitent la mise en place de mesures exceptionnelles pour circonstances imprévisibles.

Le 15 septembre 2022, le Conseil d'État a rendu un avis n°405540, qui entérine sous certaines conditions la possibilité de réviser les clauses contractuelles portant sur les prix, afin de les adapter à la hausse des coûts des matières premières, lorsque cette disposition n'était pas prévue au marché.

Par conséquent, afin d'éviter une rupture de marché et une impossibilité d'approvisionnement, il est proposé la mise en place d'un avenant n°1 pour chaque lot qui a pour objectif d'entériner le dispositif suivant pour ce marché :

- une révision des prix trimestrielle en lieu et place de la révision des prix annuelle prévue initialement au contrat, sur la base d'un nouveau bordereau des prix contractuel réévalué par l'entreprise et accompagné de justificatifs approuvés par les autorités financières (attestation de la Direction Financière de la SAS RACINE relative à l'évolution des prix par famille de produits ainsi que les courriers des fournisseurs de la SAS RACINE attestant des hausses de prix des matières premières),
- le règlement des commandes sur la base du nouveau BPU révisé au trimestre (sans système d'indemnisation complémentaire),
- une clause de revoyure trimestrielle, permettant d'examiner l'évolution des conditions économiques du marché jusqu'à son terme fixé au 31/12/2023.

N° 2023/03/07 - 02

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 - MODIFICATION DES PRIX DU MARCHÉ SIVAAD

N°A005_MATST2021 (SAS RACINE)

LOT N°9 - T10 : FOURNITURES POUR ESPACES VERTS : TERREAUX, SEMENCES, ENGRAIS, DESHERBANTS, PAILLAGES POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°10 - T11 : MATÉRIELS ET OUTILLAGES POUR ESPACES VERTS POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

LOT N°11 - T12 : PRODUITS ET MATÉRIELS POUR VRD POUR CIRCONSTANCES IMPREVISIBLES

Les nouveaux bordereaux des prix révisés ne s'appliqueront que lorsqu'ils auront été entérinés en conseil municipal.

À ce titre, il est demandé à l'assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 concernant la modification des prix du marché n°A005_MATST2021, lot n°9 - T10 : fournitures pour espaces verts : terreaux, semences, engrais, désherbants, paillages, lot n°10 - T11 : matériels et outillages pour espaces verts ainsi que le lot n°11 - T12 : produits et matériels pour VRD attribués par le SIVAAD.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 concernant la modification des prix du marché n° A005_MATST2021, lot n°9 - T10 : fournitures pour espaces verts : terreaux, semences, engrais, désherbants, paillages, lot n°10 - T11 : matériels et outillages pour espaces verts ainsi que le lot n°11 - T12 : produits et matériels pour VRD.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

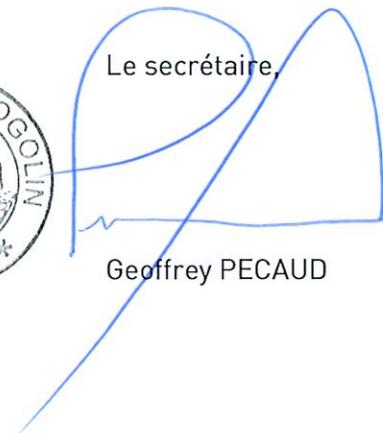
Le maire,



Marc Etienne LANSADE



Le secrétaire,



Geoffrey PECAUD